

PROJET D'ÉTABLISSEMENT



CONTEXTE

Les statuts de l'Agence stipulent l'élaboration d'un projet d'établissement tous les 3 ou 5 ans. Il a pour but de définir les objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement.

Cela donne lieu à un programme d'actions et d'un plan pour sa mise en œuvre. En outre, son élaboration est basée sur la participation de l'ensemble des parties prenantes : les professionnels du secteur, les usagers des activités et services de l'Agence, les partenaires, les financeurs et les équipes. Il constitue aujourd'hui et jusqu'à l'année 2028 un document de référence pour l'équipe et la gouvernance.

MÉTHODOLOGIE

L'Agence a été accompagnée par le cabinet d'étude Kanju. Le diagnostic a été mené entre mai et novembre 2023. Les phases de conduites pour construire le projet d'établissement ont été menées de janvier à juin 2024. Le projet a été présenté en juillet 2024 au comité de pilotage en présence de la Région Grand Est et de la DRAC Grand Est. S'en est suivi l'approbation du Plan d'action 2025-2028 au Conseil d'administration. Il prend effet en septembre 2025.

LES MISSIONS DE L'AGENCE

Amplificatrice des politiques culturelles régionales dans le champ du spectacle vivant et de l'action publique, l'Agence culturelle Grand Est agit en faveur de la durabilité du secteur.

Les actions qu'elle met en œuvre visent à inspirer, accompagner, développer et structurer les acteurs et actrices de l'écosystème du spectacle vivant dans une logique de synergie et de coopération, avec une attention particulière portée à l'émergence, à l'innovation et aux équilibres territoriaux.

Elle répond aux besoins des acteurs du spectacle vivant : les équipes artistiques et les lieux de diffusion / les structures culturelles et les collectivités territoriales / les établissements publics, les réseaux professionnels et le milieu associatif.

L'Agence culturelle :

- est organisme de formation et certifiée Qualiopi
- anime le réseau des parcs publics scéniques du Grand Est
- est membre du réseau La Collaborative

LES ORIENTATIONS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement 2025-2028 amène la mise en œuvre d'actions concrètes. Elles s'articulent autour de 3 axes avec des enjeux déterminants :

ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

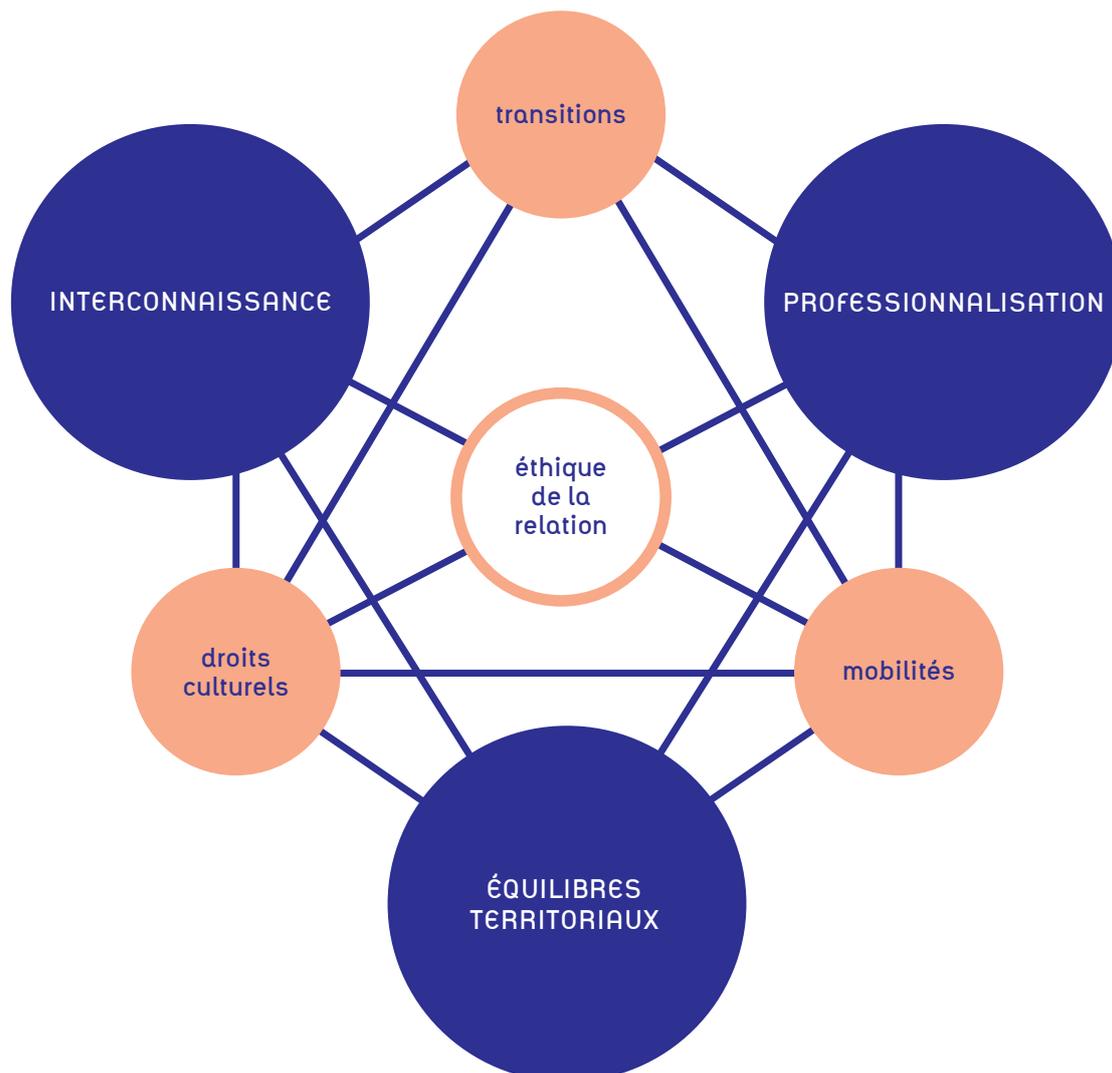
Renforcer l'équité dans la production de projets artistiques, en facilitant les échanges et l'accès à des moyens techniques pour stimuler la création.

PROFESSIONNALISATION

favoriser l'intégration et la pratique professionnelle, en diffusant des ressources et des connaissances qui sensibilisent et (in)forment les porteurs de projet.

INTERCONNAISSANCE

faire connaître et promouvoir des initiatives culturelles, en encourageant des découvertes et rencontres professionnelles, ainsi que le dialogue avec les acteurs territoriaux.



LES AXES STRUCTURANTS

ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

*Partenariats
et coopérations
territoriales*

Enjeu n°1 : faciliter les échanges et les collaborations entre les acteurs du spectacle vivant et/ou des collectivités territoriales.

ACTION N°1: LES ÉCHANGES ARTISTIQUES

#droits culturels #mobilité

*Circulation
des artistes,
accessibilité
des œuvres*

Enjeu n°2 : Stimuler la création. Encourager et faciliter la mobilité des artistes et des œuvres en région. Rendre le spectacle vivant et les arts de la scène accessibles à tous les territoires.

ACTION N°2: LES TOURNÉES DE COOPÉRATION

#droits culturels #transitions #mobilité

En articulation avec les dispositifs de soutien à la création et à la diffusion de la Région Grand Est

ACTION N°3: RÉSIDENCE - LE PLATEAU DE RÉPÉTITION DE SÉLESTAT

#droits culturels #mobilité

En articulation avec les dispositifs de soutien à l'émergence et à la création de la Région Grand Est

ACTION N°4: LES SORTIES DE RÉSIDENCE

#droits culturels #mobilité

ACTION N°5: LES RÉSIDENCES DE COOPÉRATION

#droits culturels #mobilité

En articulation avec les dispositifs de soutien aux lieux et projets annuels, à l'émergence et à la création de la Région Grand Est

ACTION N°6: L'IDENTIFICATION ET LA STRUCTURATION DE LIEUX D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE ● expérimentation

#droits culturels #transitions #mobilité

En articulation avec les dispositifs de conventionnement, de soutien à l'émergence et à la diffusion de la Région Grand Est

Fonctionnement
des espaces
scéniques

Enjeu n°3 : Assurer une répartition équitable des moyens techniques et inciter à l'amélioration des ressources et des infrastructures scéniques sur le territoire.

ACTION N°7 : LA LOCATION DE MATÉRIELS SCÉNIQUES

#droits culturels #transitions #mobilité

ACTION N°8 : L'ANIMATION DU RÉSEAU DES PARCS SCÉNIQUES PUBLICS DU GRAND EST

#droits culturels #transitions #mobilité

ACTION N°9 : LE CONSEIL EN AMÉNAGEMENTS SCÉNIQUES (SALLES DE SPECTACLE)

#transitions

ACTION N°10 : LES RENDEZ-VOUS APPUIS, CONSEILS TECHNIQUES

#droits culturels #transitions

ACTION N°11 : LE REPÉRAGE DE LIEUX DE DIFFUSION EN TERRITOIRE ● expérimentation

#droits culturels #transitions

En articulation avec les dispositifs de soutien à l'émergence et à la création de la Région Grand Est

PROFESSIONNALISATION

Insertion
et sensibilisation

Enjeu n°4 : Fournir des ressources et des outils pratiques pour l'insertion et la pratique professionnelles.

ACTION N°12 : L'INFORMATION ET L'ORIENTATION DES FUTURS ET NÉO DIPLÔMÉS

#droits culturels

ACTION N°13 : L'ESPACE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

#droits culturels #transitions

Accompagnement,
structuration
et émergence

Enjeu n°5 : Proposer un accompagnement en ingénierie et des formations continues adaptés aux besoins des acteurs du spectacle vivant.

ACTION N°14: LES RENDEZ-VOUS APPUIS, CONSEILS SPECTACLE VIVANT

#droits culturels #transitions #mobilité

ACTION N°15: L'INCUBATEUR FLUXUS

#droits culturels

ACTION N°16: LE MENTORAT ● expérimentation

#droits culturels

En articulation avec les dispositifs de soutien à l'émergence de la Région Grand Est

ACTION N°17: L'ANIMATION DE GROUPES MÉTIERS ET/OU D'ÉCHANGES ENTRE PAIRS ● expérimentation

#droits culturels

Formation
continue

Enjeu n°6 : Renforcer les compétences professionnelles des acteurs du spectacle vivant.

ACTION N°18: LES CAFÉS DE L'AGENCE

#droits culturels #transitions #mobilité

ACTION N°19: LES ATELIERS DÉCOUVERTE

#droits culturels #transitions #mobilité

ACTION N°20: LES FORMATIONS

#droits culturels #transitions

ACTION N°21: LES JOURNÉES TECHNIQUES DU GRAND EST (JTGE)

#droits culturels #transitions #mobilité

Consolidation
et rayonnement

Enjeu n°7 : Encourager et soutenir le déploiement et le rayonnement des équipes artistiques en et hors région.

ACTION N°22 : LA PRÉPARATION DES ÉQUIPES ARTISTIQUES AUX « FESTIVALS »

#droits culturels #mobilité

En articulation avec le dispositif de soutien à la diffusion et à la présence des équipes artistiques dans le Off d'Avignon

ACTION N°23 : L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES ARTISTIQUES ÉMERGENTES AUX « FESTIVALS »

#droits culturels #mobilité

En articulation avec le dispositif de soutien à l'émergence de la Région Grand Est

ACTION N°24 : LA COLLABORATIVE

#droits culturels #transitions #mobilité

INTERCONNAISSANCE

Découverte
et rencontre

Enjeu n°8 : favoriser la mise en relation et valoriser les projets artistiques du territoire.

ACTION N°25 : LES RENDEZ-VOUS NOUVELLES DIRECTIONS

#droits culturels #mobilité

ACTION N°26 : LES PARCOURS FESTIVAL

#droits culturels #mobilité

Temps forts
collectifs
et partages
d'expériences

Enjeu n°9 : Renforcer les liens et le partage d'expériences. Encourager les synergies entre les porteurs de projets artistiques et culturels du territoire.

ACTION N°27 : LE FORUM ENTREPRENDRE DANS LA CULTURE ● bi-annuel

#droits culturels #transitions

ACTION N°28 : LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES & TEMPS FORTS THÉMATIQUES

#droits culturels #transitions #mobilité

*Dialogue social
interprofessionnel*

Enjeu n°10 : faciliter le dialogue et le travail entre les représentants de l'État, les collectivités, les partenaires sociaux et les représentants sectoriels.

ACTION N°29 : LA COORDINATION DU COMITÉ RÉGIONAL DES PROFESSIONS DU SPECTACLE (COREPS GRAND EST)

#droits culturels #transitions

*Information,
valorisation
et orientation*

Enjeu n°11 : Organiser la ressource et l'information pour faciliter son accès aux acteurs culturels du territoire.
favoriser la circulation de l'actualité du secteur et orienter les acteurs culturels vers des ressources adaptées.

ACTION N°30 : LES OUTILS D'INFORMATION ET D'INTERACTION AVEC LES PUBLICS

#droits culturels #transitions #mobilité

ACTION N°31 : LES SALONS PROFESSIONNELS

#droits culturels #transitions #mobilité



agence
culturelle
grand est



1 route de Marckolsheim
67600 Sélestat

Nancy
Reims
Saint-Martin-sur-le-Pré
(Châlons-en-Champagne)
Sélestat

T. 03 88 58 87 58
culturegrandest.fr
treto.fr
parcmaterielsgrandest.fr



Crédits photos : 1^{ère} de couverture Cie L'Étendue - Birja © Vincent Muller
p. 8 Collectif des Pièces Détachées - Chère Natalie © Vincent Muller
Maquette réalisée par © Agence culturelle Grand Est / septembre 2025